

Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 24 AVRIL 2009

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD, Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes et Mrs Valérie CARPIN, Marie-Françoise PASCAL, Christine COCHET, Michel BATTISTELLA, Pierre DUPORT, Bruno FORT, Fabrice GALLET, Laurent JOLY, Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Eric CURTET et Alain BOUVET.

Pouvoir : Mr Eric CURTET à Mr Didier BONNARD

Secrétaire de séance : Mr Bruno FORT

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

- Débat sur le devenir du CPI de CHAZEY-BONS
- Demande de dégrèvement pour surconsommation d'eau
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et nomme Mr Bruno FORT, secrétaire.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

✓ Débat sur le devenir du CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION de CHAZEY-BONS

En préambule, Monsieur le Maire informe qu'à sa demande, le CPI de Chazey-Bons est représenté par son chef de corps, Monsieur Olivier MICHAUD et par Mademoiselle Stéphanie MARCHAND, sapeur pompier.

Le Maire rappelle ensuite les raisons de ce débat.

De nombreuses questions sont régulièrement soulevées par les élus sur le fonctionnement et le financement du CPI, mais aussi sur les missions confiées aux sapeurs pompiers bénévoles de la commune, sur le nombre et la nature de leurs interventions.

Afin d'obtenir des précisions d'ordre général sur le fonctionnement d'un CPI, Monsieur le Maire donne la parole à Bruno FORT, pompier professionnel à Belley.

Puis, il demande à Olivier MICHAUD de commenter le document communiqué aux élus et reprenant plus en détail le fonctionnement actuel du CPI de Chazey-Bons et les perspectives d'évolution de son mode opérationnel et de gestion des astreintes.

Il s'avère que pour permettre au CPI de fonctionner en répondant aux nouvelles normes en vigueur, un investissement estimé à 5000 € serait nécessaire (achat de matériel, tenues pour les nouvelles recrues ...). Il est précisé que le CPI procède gratuitement à la vérification obligatoire annuelle de l'ensemble des poteaux incendie de la commune de même qu'à la destruction des nids de guêpes chez les habitants. Ces services seraient facturés s'ils étaient effectués par d'autres organismes.

Après avoir entendu les différents exposés, et en avoir longuement débattu, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le maintien (avec mise aux normes) ou la suppression du CPI, par un vote à bulletin secret.

Résultats :

Inscrits 14 Votants 14

POUR : 12 CONTRE : 0

NUL : 1 BLANC : 1

Le CPI de Chazey-Bons est donc maintenu.

✓ Demande de dégrèvement

➤ Le Maire donne connaissance d'un courrier de la SOGEDO informant d'une demande de dégrèvement pour surconsommation d'eau due à une fuite, adressée par Monsieur GUERIN Pierre-Dominique pour sa résidence secondaire de Rothonod.

Après discussion, le Maire demande au conseil de se prononcer par un vote à main levée :

Pour ou contre le dégrèvement.

Inscrits 14 Votants 14

POUR : 1 CONTRE : 5 ABSTENTIONS : 8

La demande est donc rejetée.

Le Conseil municipal, précise qu'il s'agit d'un refus de principe afin de responsabiliser les usagers qui doivent veiller à vérifier régulièrement leurs installations.

Il est décidé, à l'unanimité que cette décision s'appliquera quelle que soit la demande de dégrèvement et ce, pour toute la durée du mandat.

✓ Informations et questions diverses

➤ Rond-point ZA PENAYE : la sculpture réalisée par Rémy DE LORENZI sera installée au mois de mai. Attente de l'arrêté du Conseil Général permettant la réglementation de la circulation pendant les travaux de pose.

➤ Projet de construction d'un groupe scolaire : piloté par la communauté de communes Belley Bas-Bugey qui va consulter 3 architectes pour des avant-projet.

➤ Le dossier d'étude d'assainissement de Cressieu piloté lui aussi par la communauté de communes Belley Bas-Bugey est en cours.

➤ Les parents d'élèves de l'école ont été autorisés à placer une banderole sur l'école maternelle côté village, pendant 3 semaines, pour manifester leur opposition à la réforme de l'éducation nationale actuellement en discussion.

➤ Projet de séjour pédagogique en Bourgogne à la rentrée de septembre pour une classe de l'école primaire. La participation financière de la commune sera étudiée après proposition du plan de financement par l'institutrice.

➤ Intervention de Pierre DUPORT, qui fait part d'un projet de l'Office du Tourisme de Belley pour l'organisation d'une fête de l'Âne le 26 septembre à Chazey-Bons.
Une demande officielle sera adressée au Maire. Accord de principe du Conseil Municipal.

➤ Colette SONZOGNI exposera les travaux de ses élèves le week-end de la Pentecôte 30 - 31 mai et 1^{er} juin à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 24 avril 2009.

Chazey-Bons, le 24 avril 2009

Le secrétaire de séance :
Bruno FORT

Le Maire,
Didier BONNARD